

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Groupe Montagne (GM) du 29.01.2015 à 20h30, école du Belvédère

Membres du Comité candidats à la réélection: MM. J. Beaume (JB), Martin Feiss (MF), Président, F. Otten (excusé), P. Rouiller (PR), Mmes B. Coli (excusée), M. Verhoeven (excusée) et U. Wehrli (UW).

Consultants/soutiens : MM M. Bonjour, P. Ischi (PI), J. Keraudren (excusé), M. Ch. Michéa, Mmes M. Ischi (MI) et M. Riva.

Présents : environ 190 participants.

Introduction : le Président constate la validité de l'assemblée et mentionne que le point 6 (rénovations / surélévations) sera abordé dans le cadre du rapport annuel (point 2). Il remercie ensuite la commune qui est représentée à la réunion par son maire, M. Karr, ainsi que Swisslife, pour la mise à disposition d'un appartement au 96 pour les réunions du Groupe Montagne.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2014

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

2. Rapport d'activité-2014 et perspectives 2015

Le Président se réfère aux « Nouvelles de la Montagne » qui ont donné des informations détaillées. Il ajoute que le bureau du comité s'est réuni 39 fois au cours de l'année écoulée et le comité sept fois.

Il rappelle ensuite les principaux points liés au projet de Convention entre les propriétaires et le Groupe Montagne : le comité a rencontré les trois Conseillers d'Etat successivement en charge du dossier et les trois étaient en faveur du changement de zone permettant la surélévation ; le comité est opposé à cette surélévation, mais ne s'opposera pas à une décision positive du Grand Conseil sur ce dossier ; tout ce que le comité a essayé de mettre dans la Convention a pour but d'alléger le poids des travaux pour les locataires ; en mars – avril 2014, le comité a présenté le projet de Convention aux habitants de Swisslife parce que la plupart des points litigieux avaient trouvé une solution acceptable ; à cette occasion, les habitants ont pu exprimer leurs opinions/sentiments à travers un sondage ; le comité n'a pas vu les habitants de Credit Suisse, parce qu'il y avait encore trop de questions en suspens (le relogement des habitants pendant les travaux en particulier) ; de plus, le comité n'a pas d'interlocuteur sérieux auprès de Credit Suisse.

Très récemment, Swisslife a envoyé la Convention aux habitants alors qu'elle n'est pas finalisée et Credit Suisse dit vouloir faire de même. Ceci est contraire à la bonne foi, car c'était au comité de la présenter une fois finalisée.

C'est pourquoi le comité propose à l'assemblée de l'autoriser à présenter le projet de Convention aux habitants de Credit Suisse malgré les questions encore en suspens, afin de pouvoir présenter les commentaires des habitants aux propriétaires et au Département de M. Hodgers (DALE) (voir texte de la proposition en annexe). Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

M. de Dardel exprime son mécontentement par rapport à cette décision et à l'attitude, qu'il juge honteuse, de Swisslife dans ce dossier. La difficile discussion à ce sujet est reportée au point 6.

JB présente ensuite les relations avec les régies pour l'entretien quotidien des immeubles : elles sont assez bonnes avec Wincasa, mais moins avec Livit, qui donne les futurs travaux comme excuse pour faire le minimum. Il ne faut pas se laisser faire, car le propriétaire s'est engagé à faire l'entretien nécessaire, mais il faut, tant du côté des locataires que de la régie, faire preuve de plus de respect.

Pour le dépôt des objets encombrants, une collaboration est en vue entre la commune et les régies.

MI mentionne la bonne ambiance de la fête des voisins de 2014 et encourage tout le monde à participer à la prochaine. Elle mentionne surtout le projet de fête des 50 ans des immeubles, prévue fin août-début septembre et demande aux personnes désireuses de participer à l'organisation de s'inscrire sur une liste de bénévoles.

3. Rapport de la trésorerie, rapport des vérificateurs des comptes, approbations et décharge

Les comptes et les rapports de la trésorière et des vérificateurs sont présentés, confirmés et acceptés et décharge est donnée à la trésorière et aux vérificateurs. MF remercie MW, son époux et les vérificateurs pour leur travail.

4. Rapport du financement des procédures, approbation et décharge

Le rapport est approuvé et décharge en est donné à la trésorière.

5. Elections des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Tous les membres du comité sont réélus. Mme Malfari se présente comme soutien.

Mme Zahler et M. Briner sont réélus vérificatrice/teur des comptes.

MF remercie tous les membres et soutiens du comité pour leur engagement.

6. Divers et questions

Plusieurs questions/remarques concernent le projet de surélévation et le projet de Convention :

- Est-ce que l'assemblée a maintenant accepté ce projet de surélévation ? /Non, elle a seulement permis au comité de présenter le projet de Convention aux habitants de Credit Suisse ;
- Pourquoi ne pas faire voter l'assemblée pour ou contre la surélévation ? /Parce qu'un référendum contre un projet de loi adopté par le Grand Conseil serait beaucoup trop coûteux et compliqué à réaliser
- Le travail sur le projet de Convention a permis de retarder l'adoption du projet de loi, mais s'il n'y avait pas de Convention, on pourrait faire un lobby politique contre le projet de loi et recourir contre les autorisations de construire. /Oui, on peut renoncer à la Convention, mais on renoncerait ainsi à la protection que la Convention offre aux locataires par rapport aux travaux.
- Certains locataires n'ont pas confiance dans les propriétaires, ils doutent qu'ils respecteront la Convention pour l'exécution des travaux.

Face à toutes ces questions, PI rappelle les principales étapes du dossier (voir « Nouvelles de la Montagne » et PV des Assemblées précédentes). Il redit que le comité est opposé à la surélévation mais qu'il n'a que sa ténacité et les connaissances techniques de ses membres comme arme contre le projet des propriétaires.

M. Karr intervient pour présenter son soutien au comité et aux habitants dans leur opposition à ce projet de surélévation et loue le travail énorme fait par le comité.

M. Morel mentionne que les comptes de chauffage sont corrects et se félicite de la nouvelle conciergerie, très présente. Plusieurs locataires de Swisslife demandent toutefois quand les vitres seront à nouveau lavées par une entreprise.

La séance est levée à 22h, l'assemblée est invitée à prendre le verre de l'amitié.

Annexe

Texte soumis à l'approbation de l'assemblée :

« L'assemblée générale du Groupe Montagne réunie le 29 janvier 2015 approuve et soutient la politique due son comité consistant à organiser des séances d'information aux habitants de Credit Suisse malgré l'absence de renseignements essentiels réclamés en vain jusqu'ici à Credit Suisse. Il s'agit en particulier des dispositions concernant le relogement des habitants pendant les travaux de rénovation-surélévation des immeubles.

A l'issue des séances d'information, le comité fera part des réactions des habitants aux propriétaires et aux responsables du Département de M. Hodgers. Les habitants chargent leur avocat, Me David Lachat, de protester vigoureusement auprès de Swisslife contre l'envoi à tous les habitants d'un projet de convention non encore finalisé, contrairement aux règles de la bonne foi entre partenaires en cours de négociation».